

ADDENDUM # 4	ADDENDA N° 4
Request for Qualification - National Holocaust Monument - Call to Design Teams	Demande de Qualification - Monument national de l'Holocauste - Appel aux équipes de design
NCC tender file # AL1423	Dossier de soumission de la CCN no. AL1423
16-Aug-13	2013/08/16
The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:	Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat:
<p>Questions & Answers – Addendum #4 (August 16, 2013)</p> <p>Q1: As stated in the addendum, if one of the architects were to submit as team leader, he would need to be registered with the province, correct? A1: If an architect is the team leader, they must be licensed in Canada. However, in the implementation phase, plans and specs that require the stamp of an architect must be stamped by an Architect who is licensed in Ontario and is a holder of a Certificate of Practice in Ontario.</p> <p>*****</p> <p>Q2: If an artist were to submit as team leader, then the architect team member would be required to be registered with the province, correct? A2: If the architect is not the team leader, he does not need to be licensed in Canada. However, in the implementation phase, plans and specs that require the stamp of an architect must be stamped by an Architect who is licensed in Ontario and is a holder of a Certificate of Practice in Ontario.</p> <p>*****</p> <p>Q3: I understand that if we are the winning candidates for this project, we would be required to retain the services of a registered Landscape Architect, however, would we also be required to retain the services of a registered architect as well? A3: In the implementation phase, plans and specs that require the stamp of an architect must be stamped by an Architect who is licensed in Ontario and is a holder of a Certificate of Practice in Ontario.</p> <p>*****</p> <p>Q4: In the event where a jury member is acting as a consultant to a proponent on another project, or is acting as a consultant to a firm with whom a proponent is in joint-venture or is in an association agreement, is there any concern about the said</p>	<p>Questions et réponses – Addenda no. 4 (le 16 août 2013)</p> <p>Q1 : Tel que stipulé dans l'addendum, si architecte devait soumettre son nom comme chef d'équipe, il doit être inscrit auprès de la province, exact? R1 : Si un architecte est chef d'équipe, il doit posséder un permis au Canada. Cependant, dans la phase de mise en œuvre, les plans et les cahiers des charges qui exigent le sceau d'un architecte doivent être étampés par un architecte qui est agréé en Ontario et est titulaire d'un Certificat d'exercice en Ontario.</p> <p>*****</p> <p>Q2 : Si un artiste devait soumettre son nom comme chef d'équipe, alors il ne serait pas nécessaire que l'architecte qui est membre de l'équipe soit inscrits auprès de la province, exact? R2 : Si l'architecte n'est pas le chef d'équipe, il ne doit pas être agréé au Canada. Cependant, dans la phase de mise en œuvre, les plans et les cahiers des charges qui exigent le sceau d'un architecte doivent être étampés par un architecte qui est agréé en Ontario et est titulaire d'un Certificat d'exercice en Ontario.</p> <p>*****</p> <p>Q3 : Je comprends que si nous sommes choisis pour ce projet, nous devons retenir les services d'un architecte-paysagiste agréé. Cependant, devons-nous aussi retenir les services d'un architecte agréé? R3 : Dans la phase de mise en œuvre, les plans et les cahiers des charges qui exigent le sceau d'un architecte doivent être étampés par un architecte qui est agréé en Ontario et est titulaire d'un Certificat d'exercice en Ontario.</p> <p>*****</p> <p>Q4 : Dans l'éventualité où un membre du jury agit en tant que consultant auprès d'un soumissionnaire pour un autre projet ou qu'il agit comme consultant auprès d'une firme avec laquelle le soumissionnaire travaille en coentreprise ou a conclu une entente</p>

proponent to participate in the competition?
A4: Based on the information provided, the following applies:
1) If the proponent has a direct contractual relationship with a jury member, the proponent cannot participate in the competition as this would be considered a relationship with a jury member through active professional association. If the proponent however chooses to terminate his direct relationship with the jury member prior to submitting qualifications in the RFQ phase and for the duration of the competition, the proponent may submit a proposal for review.
2) In the case where the jury member is a consultant to a third party firm that is in joint venture with the proponent and there is not direct professional relationship between the jury member and the proponent, the proponent may submit a proposal.

Q5: Is it a conflict of interest if the Canadian team member appears on different teams? The teams would be distinct (different architects/artists), however the Canadian portion of each team would be the same.

A5: Each team must have a separate and distinct team lead who is a Canadian citizen and each team lead can only submit one proposal.

Q6: Is it a conflict of interest for members of different teams to work for/be associated by the same firm? Again, the team would be distinct (different architects/artists) however the Canadian portion of each team would be different people but work for or be associated with the same firm.

A6: Individuals working for or associated with the same firm can be part of different teams. For example, Person A working for Firm X can be part of Team 1 and Person B working for Firm X can be part of Team 2.

Q7: Is it possible to put more than one team together? If we are the Canadian team lead, is it permissible to propose more than one submission (with a different creative team) for this project?

A7: Each team lead can only submit one proposal as team lead.

Q8: Will a submission where the architect is also the artist be acceptable?

A8: Yes, if your team also includes a landscape architect or another architect and if the architect submitting as the "artist" is primarily practicing as

d'association, y a-t-il des préoccupations à propos de la participation de ce soumissionnaire au concours?

A4 : En se basant sur l'information fournie, les renseignements suivants s'appliquent :

1) Si le soumissionnaire a une relation contractuelle directe avec un membre du jury, le soumissionnaire ne puisse pas participer au concours, car cela serait considéré comme une relation avec un membre du jury dans le cadre d'une association professionnelle active. Cependant, si le soumissionnaire choisit de mettre fin à sa relation directe avec le membre du jury avant la soumission des qualifications dans la phase de DDQ et pendant la durée du concours, le soumissionnaire peut soumettre une proposition aux fins d'examen.

2) Si le membre du jury est un consultant auprès d'une firme tiers qui participe à une coentreprise avec le soumissionnaire et qu'il n'y a pas de relation professionnelle directe entre le membre du jury et le soumissionnaire, nous estimons que le soumissionnaire peut soumettre une proposition.

Q5 : Y a-t-il conflit d'intérêts si le membre canadien de l'équipe est membre de différentes équipes? Les équipes seraient distinctes (architectes et artistes différents), cependant, la portion canadienne de chaque équipe serait la même.

R5 : Chaque équipe doit posséder un chef d'équipe séparé et distinct qui est un citoyen canadien et chaque chef d'équipe peut seulement soumettre une proposition.

Q6 : Y a-t-il conflit d'intérêts si les membres d'équipes différentes travaillent pour la même firme ou y sont associés? De nouveau, l'équipe serait distincte (architectes et artistes différents), cependant, la portion canadienne de chaque équipe serait composée de différentes personnes qui travaillent pour la même firme ou qui y sont associées.

R.6 : Les personnes travaillant pour la même firme ou qui y sont associées peuvent faire partie d'équipes différentes. Par exemple, la Personne A qui travaille pour la Firme X peut faire partie de l'Équipe 1 et la Personne B qui travaille pour la Firme X peut faire partie de l'Équipe 2.

Q7 : Est-il possible de former plus d'une équipe? Si nous sommes les responsables canadiens de l'équipe, est-il permis de présenter plus d'une soumission (avec une équipe de création différente) pour ce projet?

R7 : Chaque chef d'équipe peut seulement soumettre une proposition en tant que chef d'équipe.

Q8 : Une soumission où l'architecte est aussi l'artiste est-elle acceptable?

R8 : Oui, si votre équipe inclut aussi un architecte-paysagiste ou un autre architecte et si l'architecte qui assume le rôle « d'artiste » œuvre principalement en

<p>an artist and is recognized as such by his/her peers.</p> <p>*****</p> <p>REVISION - WHAT MATERIALS TO SEND A revision to the Request for Qualification document section 6.0 STEP-BY-STEP GUIDE FOR SUBMISSION (pages 16, 17) and section 10.0 CHECKLIST (page 21) is being made. The NCC requests that all documents (text and images) be incorporated into one PDF file and placed on one CD. This will facilitate ease of manipulation and viewing for jury members. Label both the CD and this PDF file using the team lead's last name followed by his/her first initial (for example, smithj.PDF).</p> <p>1.0 The documents in the PDF file should be in the following order:</p> <p>1.1 Letter of interest (ensure that you include the team lead's contact information)</p> <p>1.2 Professional resumes for each team member</p> <p>1.3 References</p> <p>1.4 Prior Projects with corresponding images (include no more than a total of 10 images)</p> <p>2.0 In addition, print and send two hard copies of all documents and images.</p> <p>*****</p> <p>Q9: In Section 2.0 Overview (page 4) the requirement stated is: "three references for each team member". In Section 6.0 Step-by-Step Guide for Submission (page 16) the requirement stated is: #3: "Include names and contact information for a minimum of three references who may be contacted, at least one for each team member." Could you provide clarification for us? A9: Competitors must include three references for each team member.</p> <p>*****</p> <p>Q10: Regarding the images to be provided, should or could the images themselves include: project description, location, the name of the professional? A.10: Images can have very short captions. The images should follow the written description of the corresponding project.</p> <p>*****</p> <p>Q11: Do we describe 3-5 prior projects for the whole team or do we describe 3-5 prior projects for each team member? A11: You describe 3-5 prior projects for each team member.</p> <p>*****</p>	<p>tant qu'artiste et est reconnu comme tel par ses pairs.</p> <p>*****</p> <p>RÉVISION -DOCUMENTS À SOUMETTRE Une révision portant sur la section 6.0 GUIDE DE SOUMISSION ÉTAPE PAR ÉTAPE (page 16 et 17) et à la section 10.0 AIDE-MÉMOIRE (page 21) du document de Demande de Qualification a été faite. La CCN demande que tous les documents (textes et images) soient intégrés dans un fichier PDF et que ce dernier soit mis sur un CD. Ceci facilitera la manutention et la lecture pour les membres du jury. Étiqueter le CD et le fichier PFD en utilisant le nom de famille du chef d'équipe suivi de son prénom (par exemple, tremblayj.pdf).</p> <p>1.0 Les documents dans le fichier PDF devraient suivre l'ordre suivant :</p> <p>1.1 Lettre d'intérêt (assurez-vous d'inclure les coordonnées du chef d'équipe)</p> <p>1.2 Curriculum vitae professionnel pour chacun des membres de l'équipe</p> <p>1.3 Références</p> <p>1.4 Projets antérieurs avec images correspondantes (ne fournissez pas plus d'un total de 10 images)</p> <p>2.0 En plus, veuillez imprimer et envoyer deux copies papier de l'ensemble des documents et des images.</p> <p>*****</p> <p>Q9 : Dans la Section 2.0 Aperçu (page 4), l'exigence est stipulée comme : « trois références pour chaque membre d'équipe ». Dans la Section 6.0 Guide étape par étape pour la soumission (page 16), l'exigence stipulée est : No3: « Inclure les noms et les coordonnées d'au moins trois références qui peuvent être contactées, au moins une pour chaque membre d'équipe. » Pouvez-vous nous donner des éclaircissements? R9 : Les participants au concours devraient inclure trois références pour chaque membre d'équipe.</p> <p>*****</p> <p>Q10 : Au sujet des images à fournir, doivent-elles ou peuvent-elles inclure : une description du projet, son emplacement, le nom du professionnel? R10 : Les images peuvent avoir de très courtes légendes. Les images devraient suivre les descriptions écrites des projets correspondants.</p> <p>*****</p> <p>Q11: Faut-il décrire de trois à cinq projets antérieurs pour l'équipe dans son ensemble ou pour chacun de ses membres ? R11 : Vous devez décrire de trois à cinq projets antérieurs pour chacun des membres de votre équipe.</p> <p>*****</p>
---	---

<p>Q12: Do the 3-5 prior projects submitted for each team member necessarily have to be projects that have been implemented or can they be projects submitted in another competition and not chosen in the final phase? A12: Preferably, the prior projects you submit for review should be projects that have been implemented. *****</p> <p>Q13: Do the documents in the submission (e.g. letter of interest, resumes, references, images, etc.) need to be 8.5 x 11? Is there a requirement for the orientation of the documents, i.e. portrait or landscape format? A13: Yes the documents must be in a 8.5 x 11 format. It is left to the competitor to decide which orientation to use. *****</p>	<p>Q12 : Est-ce que les trois à cinq projets antérieurs soumis pour chaque membre de l'équipe doivent obligatoirement avoir été réalisés ou s'il peut s'agir aussi de certains projets soumis pour un autre concours sans avoir été retenus lors de l'étape finale? R12 : Il est préférable de soumettre des projets antérieurs qui ont été réalisés. *****</p> <p>Q13: Est-ce que les documents dans la soumission (par exemple, lettre d'intérêt, résumés, références, etc.) doivent-êtr e de grandeur 8.5 x 11? Est-ce que l'orientation des documents est prescrite, ex : format portrait ou paysage? A13 : Oui, les documents doivent-êtr e de format 8.5 x 11. L'orientation est au choix du compétiteur.</p>
---	--

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats
Procurement Services / Services d'approvisionnement
National Capital Commission / Commission de la capitale nationale
(613) 239-5051 tel;
allan.lapensee@ncc-ccn.ca